



# Le Communard

## 35

Prix libre en soutien, Mars 2004, Numéro 3

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Les patrons de ST Microélectronics veulent fermer l'usine de Rennes. Environ 600 salariés sont menacés d'être jetés à la rue. Cette multinationale réalise d'énormes profits. Son PDG, a indiqué qu'il dispose de 2 milliards d'euros de Cash pour procéder à des acquisitions d'entreprises. Le cas de ST Micro n'est évidemment pas isolé. Les plans de licenciements (appelés sans blague « Plan de Sauvegarde de l'Emploi ») se sont accélérés partout en France : Metaleurop, Danone, Lu, Moulinex, Mark & Spencer... et plus près de nous Mitsubishi, etc... La liste est longue. Et pourtant, la plupart des nouvelles inscriptions au chômage sont dues soit à la généralisation de la précarisation des emplois, soit à des licenciements individuels dans les PME, là où, seulement tenter de vouloir s'organiser, de se syndiquer relève de la gageure si l'on veut conserver son boulot.

La lutte des ST Micro est celle de tous les travailleurs, chômeurs, précaires, et retraités, spoliés. Depuis le mois de septembre, il y a eu des manifs sur Rennes pour la défense de l'emploi à Philips, Thomson et ST M. 1500 à 2000 personnes ont participé aux manifs unitaires du 18 Septembre et 28 Février. Parmi eux, des intermittents du spectacle, des précaires et d'autres salariés, inquiets pour leurs emplois.

### Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent émoussée. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou non-encartés. Nous sommes syndiqués à la CFDT, CGT, CNT-AIT, FO, FSU... ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

**Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:**

« Le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou l' email: [lienananarchosyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:lienananarchosyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr) ou Permanences les Mercredi et Samedi de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

## Sur qui les Travailleurs, précaires, chômeurs peuvent-ils compter ?

**Sur des patrons au fait de leur « responsabilité sociale » ?** : L'accumulation du capital et la recherche du profit maximum sont à la base même du système capitaliste. Les actionnaires réclament un rendement sans cesse croissant de leurs placements financiers, c'est la condition sine qua non de leur engagement sous peine d'aller investir ailleurs, là où c'est censé être plus profitable. Les gestionnaires du système n'ont pas d'autre choix que de jouer sur les variables d'ajustement du système : les salaires directs et différés (retraites, prestations sociales, assurance maladie, chômage, etc..) qui sont une partie de la rémunération du travail sont alors pressurés à la baisse.

**Sur la Justice ?** : Elle a donné raison aux patrons de ST Micro, en obligeant de fait les représentants du Comité d'Entreprise à négocier le plan social. Quoi d'étonnant à cela, quand on sait les liens que ces notables entretiennent souvent avec la classe politique et économique. Rendre la Justice, c'est avant tout donner raison au plus fort.

**Sur l'Etat ?** : Actionnaire à 17% de ST Micro, celui-ci entérine les décisions prises. Quand il commande des rapports et autres expertises, c'est pour mieux enterrer les problèmes. En revanche, il montre son vrai visage en expulsant les salariés de ST M qui occupent leur usine.

**Sur la Classe Politique institutionnelle ?** : Cela serait un leurre de croire que la situation sociale serait modifiée par l'arrivée au pouvoir d'un « homme providentiel » de gauche ou d'extrême-gauche. Quels moyens les politiciens ont-ils pour obliger les patrons à garder leurs salariés ? N'oublions pas que ce sont ces mêmes politiciens qui ont dispensé ST Micro du versement de la taxe professionnelle depuis 5 ans, et qui lui accordent depuis 6 ans un tarif préférentiel sur l'eau. Au conseil général et régional, ils votent les millions d'euros de subventions aux entreprises privées. Au niveau national, ils exonèrent toujours plus les patrons du paiement de leurs charges sociales. C'est également le Maire de Rennes qui décide de la fermeture de classes, et qui comme administrateur de l'hôpital, ferme des lits.

**Sur le Vote pour les partis politiques d'extrême-gauche ?** : En votant LO/LCR : Qui peut croire qu'on va sauver la sécu ? Qui peut croire qu'on va empêcher les licenciements chez STM ou ailleurs ? Qui peut croire qu'on va sauver les statuts des fonctionnaires, les conventions collectives et le code du travail, empêcher le transfert des TOS de l'Education Nationale, vers les collectivités territoriales ? Qui peut croire que l'on empêchera la régionalisation, véritable liquidation des services publics (école, hôpital, équipement...), en votant ... aux régionales ! A quoi servent les candidatures LO/LCR sinon à jouer les alibis et les faire valoir du pseudo-système démocratique et accessoirement à recueillir des subsides de l'Etat ? Fernand Pelloutier, fondateur des bourses du travail et à l'origine de la création de la CGT, écrivait : "on ne s'assoit pas à une table qu'on prétend renverser". Il avait raison !

**Sur les syndicats ?** : Ce sont des outils de lutte, qui sont très utiles quand ils sont maîtrisés par la base. A leur tête se trouvent malheureusement des bureaucrates qui défendent bien souvent leurs propres intérêts de structure, c'est à dire leur rôle d'interlocuteurs uniques du patronat et des gouvernements, ce qui leur confère un certain pouvoir. D'une part, ils ne veulent pas prendre trop de risques pour ne pas mettre en danger leur structure (on l'a vu lors du mouvement de Mai-Juin 2003 sur les retraites quand ils ont refusé d'appeler à la grève générale). D'autre part, ils sont souvent liés à des partis politiques gouvernementaux. Ils servent donc de courroie de transmission à la future « alternance politique ». Sur l'Ille et Vilaine, s'il faut se féliciter de ce que les UD CGT, FO et CFDT appellent aux manifs du 28 février et du 13 Mars, ce soutien (et sur quelles bases ?) est bien tardif... Les manquements des structures syndicales sont surtout un révélateur du manque de puissance de la base militante. C'est la raison pour laquelle l'époque de régression sociale que nous connaissons n'aura de fin que lorsque nous serons en capacité de faire converger les luttes, à la base.

## Interview de Jean-Marie Michel, Délégué Syndical de ST Microelectronics

Jean-Marie Michel est DS CFDT depuis le 23/08/2003, jour où la Direction de STM a annoncé la fermeture de l'usine de Rennes.

**Le Communard :** Sur la fermeture de STM, qu'est-ce que l'Etat, la Municipalité ont dit et quelles solutions peuvent-ils apporter? (en particulier sur le gel des licenciements)

**JMM :** Nous avons reçu beaucoup de messages d'encouragement de la part de la population, d'individus et de diverses organisations. De la part des représentations institutionnelles que tu cites, nous n'avons rien eu de plus que des paroles : aucune action. La ministre de l'industrie, Nicole Fontaine, a indiqué qu'elle ferait en sorte de « geler la procédure ». Cela n'a pas été suivi d'effet. Pourquoi ? Parce que tous, par rapport à

l'économie de marché, ils s'avouent impuissants. Ce sont les bourses (en particulier New-York) qui gèrent l'économie d'un pays. On s'en rend compte tous les jours en analysant la situation économique de STM. A STM, ce sont des licenciements pour augmenter le profit. Ce ne sont pas des licenciements économiques. C'est pourtant interdit par la loi. Mais personne ne veut s'opposer à l'économie de marché. Il n'est possible de contester ces

licenciements, en s'appuyant sur la loi sur les licenciements économiques, qu'une fois que les licenciements ont eu lieu. Aujourd'hui, on nous dit que les entreprises doivent avoir la liberté de s'installer, qu'on laisse les entreprises plus de liberté. Mais tout ça se fait au détriment des salariés. Ils disent qu'il faut augmenter la compétitivité. Mais ce sont les salariés qui sont à l'origine de l'augmentation de la productivité par l'augmentation du rendement. Aujourd'hui, STM est une boîte rentable qui dispose au niveau mondial de 3 Milliards de dollars de cash en banque, avec un endettement inférieur à 5%, et une marge brute (taux de profit) de 35 à 40%. A titre de comparaison, dans l'automobile, cette marge brute est de l'ordre de 15%. La situation financière de l'entreprise est donc exceptionnelle. Si on laisse faire ces entreprises profitables, avec des technologies d'actualité, qui ferment du jour au lendemain, alors les salariés vont perdre confiance en leurs entreprises. Les industries en France vont donc en pâtir douloureusement. Ca ne sera pas parce que ces entreprises auront plus de charges ou des règles plus strictes pour licencier ou pour s'installer qu'elles auront des difficultés, mais parce que les salariés n'accepteront plus les licenciements. Une fois qu'ils seront reclassés, ils n'accepteront

plus qu'on baisse leur salaire ou d'être diversement pressurés, car ils ne croiront plus ce discours là.

**Le Communard :** Quelle a été la place des syndicats dans la lutte ?

**JMM :** Je crois que ce qui est très important dans la lutte, ce n'est pas forcément la place d'un syndicat, mais bien plutôt la nécessité impérieuse qu'ont les salariés de connaître leurs droits et de savoir se défendre par rapport à leur patron. Or depuis quelques années, les salariés ne connaissent plus ni leurs droits, ni ceux de leur patron. Cela permet au patron d'outrepasser ses droits, car lui les connaît. Les licenciements auront sans doute lieu mi-avril. Les salariés auront gagnés 15 jours de répit par leur combat. C'est toujours ça de pris. Ce que je dis quand je vais visiter les autres sites de ST Micro en France, c'est peu importe la structure dans laquelle vous allez vous organiser pour réfléchir et agir ensemble à ce que vous vivez, syndicat, parti, association...ce qui compte c'est de le faire ! En tout cas, ce qui compte, c'est de connaître ces droits. Car malheureusement, dans la société actuelle, on a un peu trop tendance à se laisser gouverner par un gouvernement ou un Etat ou autre. Il faut prendre son avenir en main, et ne plus se laisser gouverner, y compris par un Etat. On doit se remettre, nous les salariés et tous les individus, qui sommes les

### Samedi 13 Mars, Place de la Gare à Rennes, à 11H. (comme à Quimper)

Manifestation régionale pour la défense de l'emploi, les salaires, la protection sociale et le service public, à l'initiative de l'UD CGT. Les organisations syndicales de STM et Thomson y appellent. Battons-nous tous ensemble pour l'emploi !

force vives, à diriger nous-mêmes notre vie. Quand mon patron, avec le reclassement de l'entreprise, me dit aujourd'hui d'aller travailler en Isère, à 1000 km de chez moi, je n'ai pas envie qu'il me dise ce que je dois faire. Ce n'est pas aux patrons de gouverner nos vies.

**Le Communard :** Ce n'est pas un peu révolutionnaire, ça ?

**JMM :** Je ne sais pas quel sera le moyen, qu'est-ce qu'il faut faire, est-ce qu'il faudra parler, faire confiance aux gens...C'est tout le but de la manif du 28 février prochain. C'est se retrouver dans la rue pour faire prendre conscience à la population que la situation ne peut plus durer. La CFDT appelle à la manif avec le slogan « 0 chômeur ». Nous on aurait préféré « 0 licenciement », car penser à « 0 chômeur », c'est penser au reclassement. Le reclassement, c'est sûr, c'est important, on en est à un point actuellement, où ça fait parti de notre rôle syndical que de devoir gérer ce genre de choses. Mais il est important de faire comprendre à la population qu'on est face à un gouvernement qui prend des mesures anti-sociales, pour reprendre la célèbre chanson du groupe « TRUST ». Et ça, à un moment, ça doit s'arrêter.

**Le Communard :** Merci Beaucoup et bonnes luttes.

## Le difficile reclassement des salariés après les grands plans sociaux de 2003

Les cabinets de reclassement du personnel licencié sont bien souvent des entreprises (à vocation évidemment lucrative, alors que l'ANPE est un « service public ») dont le contrat est d'un montant mirifique : A Metaleurop par exemple, il a été très largement supérieur aux seules indemnités de licenciements des 800 salariés licenciés. A ST Micro, l'entreprise qui a gagné le marché du reclassement a également remportée le marché consistant à trouver un repreneur à l'usine, contrat d'un montant largement inférieur. On voit tout de suite que le cabinet de reclassement n'a aucun intérêt financier à sauvegarder l'usine.

**Ci-dessous une information issue de l'AFP du 28-02-2004.**

[http://actu.voila.fr/Article/article\\_actu\\_france\\_040\\_228172246.5bixmixw.html](http://actu.voila.fr/Article/article_actu_france_040_228172246.5bixmixw.html)

« Un an après les plans sociaux survenus à Metaleurop, Daewoo, ACT ou Air Lib, le bilan des reclassements est plutôt faible, la plupart des anciens salariés ayant du mal à retrouver un emploi stable dans des régions souvent sinistrées, malgré leur prise en charge par des cabinets spécialisés. Des milliers de salariés ont été licenciés en 2003 après les liquidations ou les fermetures partielles de leurs entreprises : 3.200 personnes à Air Lib, 1.184 à Grimaud Logistique, 945 à Matra Automobile, 810 à Metaleurop, 660 à ACT-Manufacturing, 530 à Daewoo, pour ne citer que les principaux. Dans la foulée, des cellules de reclassement ont été installées pour aider les salariés à retrouver du travail. Mais un an plus tard, peu d'entre eux ont un emploi stable. La situation est très critique lorsqu'il s'agit d'une main d'oeuvre peu qualifiée, dans des régions de surcroît désertées par les industries. Ainsi, seuls 113 anciens de Metaleurop Nord (Pas-de-Calais) avaient retrouvé en février 2004 un CDI

(contrat à durée déterminée), et 24 un CDD (contrat à durée déterminée). Chez Daewoo (Meurthe-et-Moselle), seuls 66 ont un CDI, et 54 sont en CDD ou en intérim, tandis que la cellule doit fermer fin février. Les ex-salariés d'Air Lib, pourtant qualifiés, peinent également à se reclasser, en raison de la crise du secteur aérien. Quand les salariés licenciés retrouvent un CDI, ils subissent en outre souvent une perte de salaire de l'ordre de "20 à 40%" selon Eric Beaudouin, directeur général du cabinet de reclassement BPI, en charge notamment d'Air Lib et Daewoo. L'inscription à une cellule, dont seuls bénéficient les salariés victimes de plans sociaux (20% seulement des licenciements économiques) "divise par deux la durée de recherche d'emploi", selon BPI, qui note que "depuis trois ans avec la montée du chômage, cette durée a augmenté d'environ 30%". Le taux de reclassement des cabinets, qui n'ont pas

d'obligation de résultat, n'est pas encore connu pour 2003. En 2002, l'aide avait nettement baissé, avec seulement 53,3% de salariés reclassés, soit 7 points de moins qu'en 2001, selon une étude du ministère des Affaires sociales. "Les cabinets de reclassement rassurent mais reclassent de moins en moins", affirme pour sa part Christian Larose, directeur de la section du Travail au Conseil économique et social (CES) et responsable de la CGT-Textile. Par ailleurs, les "solutions" affichées par ces cabinets "ne sont en aucun cas des emplois stables" souligne-t-il. Un cabinet compte comme "solution" les CDD de plus de six mois, les formations longues, les créations d'entreprise ou les personnes qui ne veulent plus chercher d'emploi. Selon M. Beaudouin, "c'est dans les entreprises liquidées que

Bon d'accord vous n'avez plus d'emploi, mais il vous reste le droit de vote ... de quoi vous plaindre vous !!!



Nous vous invitons, pour la mise en place du N°4 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 15 Avril 2004 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

nous obtenons les moins bons résultats car les moyens mis à notre disposition sont faibles". La durée d'implantation d'une cellule dépend ainsi des sommes attribuées par l'entreprise, ses mandataires liquidateurs ou plus rarement par les pouvoirs publics quand il n'y a plus aucun fonds. "Ces cellules devraient pouvoir rester plus d'un an dans les régions sinistrées, or ça n'est jamais le cas", regrette M. Larose, qui plaide en faveur d'un

"mixage" entre les cabinets privés et les ANPE qui "elles, au moins, ont une mission de service public et coûtent bien moins cher". "Mais surtout, conclut-il, les entreprises qui licencient ou qui vendent leurs activités devraient être juridiquement responsables de l'emploi pendant deux ans, et il faudrait mutualiser des fonds en cas de liquidation". »

## Congrès Confédéral de Force Ouvrière : intervention d'un militant anarchiste

En me rendant à ce congrès, je faisais avec mes camarades d'Ille-et-Vilaine le constat de la touchante unanimité des médias dès lors qu'il s'agit de taper sur Force Ouvrière. de «Libération» (le mal nommé) à «l'Humanité», des «Echos» à «Ouest-France», le quotidien mono-polistique de notre région qui a toujours un peu de mal à réfréner ses penchants cléricaux et réactionnaires, tous sont au moins d'accord sur un point: Force Ouvrière n'a pas sa place sur l'échiquier syndical. Vous allez me dire, ce n'est pas d'aujourd'hui que les nouveaux chiens de garde du système annoncent la fin prochaine de Force Ouvrière. Nous sommes là cette semaine, à ce congrès, des milliers de militants pour leur dire: Ne vous en déplaise, Force Ouvrière est là, Force Ouvrière est bel et bien là et vous n'avez pas fini de devoir nous supporter! Leur haine vis à vis de nous, le mot n'est pas trop fort, est proportionnelle à notre indépendance, car au final, c'est bien cela qui les gêne. Le sigle de Force Ouvrière, CGT-F.O. garde les initiales de l'ancienne CGT, qui témoigne de sa filiation avec la première confédération syndicale, celle dont les fondateurs anarcho-syndicalistes et réformistes s'accordèrent sur le principe d'indépendance par rapport au patronat, aux Etats, aux partis, aux gouvernements et aux églises. Rien à voir avec la FSU ou avec la CGT actuelle qui s'inscrit dans le sillage de la gauche plurielle d'où l'ovation faite à Thibault lors du congrès du Parti Socialiste; rien à voir non plus avec la CFDT dont l'affirmation «ni droite, ni gauche» n'est en rien un signe d'indépendance mais au contraire une ligne d'accompagnement de tous les gouvernements, de droite comme de gauche. Non, décidément, Force Ouvrière n'a rien à voir avec ce syndicalisme là, qu'il soit rassemblé ou non. L'idée du gouvernement est simple : au parlement de fixer les enveloppes, aux syndicats de se les répartir. C'est l'application effective de la formule papale méprisante s'il en est que l'autorité politique abandonne aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance: cela s'appelle la subsidiarité. Il faut noter que les apôtres de la subsidiarité ont les mots les plus durs pour dénoncer le centralisme jacobin. Mais, pour eux la décentralisation parée de toutes les vertus va de pair avec une concentration extrême en haut de la pyramide dans les conseils d'administration des multinationales, de la Banque Centrale au FMI. Ce principe de subsidiarité est exactement à l'inverse du fédéralisme qui est à la base de notre organisation. Proudhon le



définit très bien : «le contrat social par excellence est un contrat de fédération dont la condition essentielle est que les contractants se réservent toujours une part de souveraineté et d'action plus grande que celles qu'ils abandonnent». Fédéralisme, respect des mandats, liberté d'expression dans l'organisation, c'est cela qui fonde Force Ouvrière, comme a pu très bien l'expliquer en son temps, notre camarade Maurice JOYEUX. Du point de vue de la liberté d'expression d'ailleurs, il faut souligner la leçon de démocratie que constitue un congrès Force Ouvrière. Non pas un ballet bien huilé d'interventions de délégués triés sur le volet comme on peut le voir dans d'autres organisations syndicales mais des interventions libres de délégués porteurs des mandats de leur syndicat de base. Certains commentateurs extérieurs ont pu s'en étonner, voire s'en moquer, parlant «d'auberge espagnole». Il s'agit en fait de l'héritage de la tradition libertaire du mouvement ouvrier. Et nous pouvons en être fiers! Marc Blondel a raison de dire qu'il ne faut pas désespérer de la classe ouvrière: au moment où nous manifestions contre le projet Fillon, un million d'autrichiens défendaient aussi leurs retraites comme les italiens ou les allemands qui, eux se mobilisaient pour leur système de protection sociale; la fonction publique grecque s'est mise en grève pour quarante huit heures sans parler de la bagarre des fonctionnaires brésiliens. Tous ces travailleurs attendent de leurs syndicats qu'ils soient non seulement leur porte parole mais leur outil de résistance. Pour ce qui concerne l'Europe, la CES fait tout sauf justement coordonner et organiser cette résistance mais peut-être n'est-elle pas faite pour cela? Il existe une tradition ancienne dans le mouvement syndical qui s'appelle les liaisons horizontales qui autorise les fédérations entre elles, les Unions Départementales, les syndicats à communiquer librement sans considération hiérarchique. Du niveau confédéral au syndicat de base, il se trouve en France comme ailleurs à la FGTB en Belgique, à l'OCB en Autriche, au DGB en Allemagne, à la CGIL en Italie, de nombreux militants prêts à construire cette résistance. De ce point de vue aussi, mes chers camarades, notre responsabilité est grande.

VIVE LA SOCIALE - VIVE LA CGT- FORCE OUVRIÈRE.

Samuel, le 3 février 2004

## De l'anarcho-syndicalisme et de la CNT-AIT

La première Internationale fût créée en 1866 grâce à des militants et intellectuels devenus célèbres depuis. Pour mémoire y participaient, Marx, Engel, Michel Bakounine et bien d'autres encore... A l'époque il y avait deux mouvements différents au sein de la première Internationale. Le premier était fédéraliste, avec des idées organisationnelles, pragmatiques, et anarchistes. Le deuxième était marxiste dogmatique, influencés par les théories de Marx et Engel. Les différences de courant créa un schisme au sein même de la constitution de la première Internationale, Marx et Engels évincèrent les partisans de Bakounine. Les marxistes créèrent ensuite la deuxième Internationale. Ce fut le début d'une lutte entre anarchistes et marxistes. Malheureusement nous avons pu constater les dégâts lors de la guerre d'Espagne (1936-1939), ou le pouvoir Staliniens brisa la Révolution, comme le fit d'ailleurs Franco avec l'aide d'Hitler et de Mussolini. Fascisme rouge et fascisme brun...L'anarcho-syndicalisme se réfère à la première Internationale, à la charte d'Amiens, et à la charte de Paris. La charte de Paris fut adoptée lors du Congrès Constitutif de la CNT-AIT en décembre 1946. Le rapport de Pierre Besnard ( secrétaire de l'Association Internationale des Travailleurs ) au Congrès Anarchiste International de 1937 donne une très juste définition de ce qu'est l'anarcho-syndicalisme: " L'anarcho-

syndicalisme est un mouvement organique et organisé. Il tient sa doctrine de l'anarchisme et sa forme d'organisation du syndicalisme révolutionnaire. Il est l'expression actuelle, sur le plan économique et social, de la doctrine anarchiste. Il en est aussi, sur le terrain révolutionnaire, comme le prouve l'expérience espagnole elle-même, l'agent essentiel de réalisation. Il est représenté dans le monde par l'AIT et ses Centrales Nationales. Sa doctrine a été définie par le Congrès constitutif de la 2e AIT." La pensée anarchiste fit que, dès la création de la CNT-AIT, notre mode de fonctionnement nous empêcha de tomber dans le dirigisme, car toutes les décisions sont prises en Assemblée Générale Souveraine, et ceci à n'importe quel niveau de la Confédération. De plus dans les statuts de la Confédération, il est stipulé que nous ne serons jamais inféodé à un parti politique quel qu'il soit. Nos idées de bases sont l'anarchie, et pour les mettre en œuvre nous avons un moyen: l'anarcho-syndicalisme. Grâce à l'anarcho-syndicalisme nous pourrions réaliser le fédéralisme et le collectivisme afin d'abolir le salariat. Et c'est pourquoi la lutte de classes à travers le syndicalisme, est l'un des outils majeurs de notre combat. En fédérant nos luttes dans l'industrie, le monde agricole et le tertiaire, nous pourrions détruire le capital, la bourgeoisie et toutes les formes oppressives de religions.

Vincent SIC35/CNT-AIT

*Nous vous invitons, pour la mise en place du N°4 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 15 Avril 2004 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.*

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

Venez nombreux à la réunion Publique « l'Actualité Sociale de la Commune de Paris », animée par le groupe La Sociale de la FA de Rennes, le **jeudi 18 mars 2004**, à la Maison du Champ de Mars à 20H à Rennes, **INVITEE** : l'écrivain et historienne Claire AUZIAS.

## Contre le vote, un travailleur averti en vaut deux !

« Encore une foire électorale ! Rien d'épouillant ce coup-ci : il ne s'agit que des conseils généraux d'arrondissement. De la roupie donc ! Mais de la sale roupie, de l'infecte poison, comme d'ailleurs toutes les fumisteries votardes. En effet pour quoi nous fait-on voter ? Pour escamoter nos droits et nous faire gober que si nous sommes malheureux et opprimés, c'est que nous aimons l'être. Quand nous avons donné pleins pouvoirs aux « jean-fesses » que nous qualifions « nos élus », les chameaucratés se paient notre tête : « Vous êtes dans la purée ? à vous la faute ! Il fallait voter mieux. ». Et bonne poire, le populo se laisse foutre de soi ! Il se console en promettant de voter mieux le prochain coup. Quelle infecte couleuvre ! Voter bien ou mal ne change rien à l'alignement social : ce n'est pas la façon dont on abdique qui est mauvaise, c'est l'abdication elle-même. On s'imagine, en changeant les types qui font tourner la manivelle sociale, empêcher cette

CONTRE LES  
INEGALITES  
SOCIALES  
PAS D'ELUS  
DES LUTTES  
FO

L'ACTUALITE SOCIALE DE  
LA COMMUNE DE PARIS  
REUNION DEBAT  
JEUDI 18 MARS à 20 h 00  
INVITEE CLAIRE AUZIAS  
Film documentaire  
sur la Commune  
à l'OSCR, Maison du champ de Mars  
6, cours des Alliés, salle Brekblien  
ANIMÉE PAR  
LE GROUPE LA SOCIALE  
DE L'UL DE RENNES  
DE LA FEDERATION ANARCHISTE



garce de mécanique de nous dégraisser et de nous broyer. Erreur, nom d'une pipe ! C'est les institutions qui sont dégueulasses et c'est à elles qu'il faut s'en prendre. Non pour les rafistoler, mais pour les fiche carrément au rancard. Et comme dans le fumier social les institutions s'étaient l'une l'autre et concourent toutes à notre écrabouillage, c'est à toutes qu'il faut faire la guerre. C'est pourquoi, malgré que les Conseils Généraux et ceux de l'arrondissement ne soient guère que la trente-sixième roue de la guimbarde gouvernementale, il n'y faut pas ménager les bâtons, afin de paralyser tant et plus leur satané fonctionnement. »

**Déjà en 1896, Emile Pouget, secrétaire confédéral de la CGT et anarcho-syndicaliste, avait vu juste !**

**Source :** « le Père Peinard au Populo », 7 août 1896, extrait P232 de « Pouget, les matins noirs du syndicalisme » de Christian de Goustine, (Editions de la Tête de Feuilles – 1972)

## Echo des Boites

**Groupe France Telecom :** Transpac et Equant sont 2 filiales majoritaires de France Telecom sur la zone Atalante. Les patrons n'ont jamais versés les indemnités compensatrices de congé payés. C'est pourtant une obligation légale. Le paiement est à effet rétroactif sur 5 ans, et peut représenter jusqu'à 1000 euros par an et par salarié ! Cela fait maintenant plusieurs mois que les patrons font lanterner les salariés avec cette histoire. De plus, au mois de Janvier, les salariés ont eu la désagréable surprise de voir leur paye nette amputée de plusieurs dizaines ou même centaines d'euros ! La Direction s'était pourtant engagée, dans le cadre de l'accord d'entreprise issue de la fusion des 3 sociétés Global One- ETSA et Equant SAS à maintenir le net, malgré les modifications de taux de prélèvement (et en particulier la Plan d'Épargne Retraite par capitalisation obligatoire). Suite à cette « erreur » de paye, elle n'a pourtant concédée des avances sur salaires qu'au cas par cas. On voit bien ce à quoi les patrons se sentent engagés.

Plus largement, dans le groupe France Telecom, les patrons pressurent le personnel, restructurent les services et exigent des salariés qu'ils se serrent la ceinture avec l'application du plan TOP (15 Milliards d'Euros d'économie et rentrée d'argent par an pendant 3 ans) soit disant pour payer la dette de FT contractée avec des achats à prix d'or d'Orange ou d'autres entreprises... Avec 70 Milliards d'Euros de dette cela fait de France Telecom l'entreprise la plus endettée au monde. Les actionnaires entendent bien faire payer aux salariés cette dette, dont ces derniers ne sont évidemment pas responsables. Quant à lui, Thierry Breton, est arrivé en Jet Privé à Rennes la semaine dernière... peut-être est-ce le même avion que celui qui était utilisé par tout le personnel du CNET de Lannion, avant que la Direction de FT n'arrête cette ligne quotidienne avec Paris, qui était pourtant si utile pour désenclaver le Trégor. Dans le même temps, **les membres du Comité Exécutif de France Telecom ont auto-augmentés leur rémunération de 53 %.**

Si les salariés veulent obtenir la même chose, ils ne l'auront QUE par la lutte !

Pour faire 5 Millions d'Euros d'économies, la Direction d'Equant a décidé de « consolider » ses centres de supervision de réseau d'entreprise. Ainsi, elle a annoncée que le GNMC de Paris serait délocalisé... à Singapour ! Dans le même temps, elle décide de fermer le GNMC de Reston aux Etats-Unis. Et certains syndicalistes pourris de rentrer dans la combine en proposant à la Direction d'augmenter la charge de travail et de décaler les horaires de travail à Paris, tout en fermant le centre aux USA, ce qui aurait comme conséquence de licencier les travailleurs américains. Ou comment passer du corporatisme à la préférence nationale ! De plus, l'hébergement des applications de messagerie de MacDonalds serait tellement stratégique pour EQUANT qu'elle veut imposer au personnel de travailler en horaire décalé. Quant aux compensations, connaissant la boîte, on peut penser à un BigMac par astreinte réalisé !

Enfin, les 250 prestataires de services/Sous-traitants de l'entreprise connaissent de graves difficultés : leurs missions ne sont pas renouvelées. Beaucoup d'entre eux se retrouvent en inter-contrat... et souvent au chômage. De plus en plus, ce sont les salariés en CDI qui font le travail qu'occupaient les prestataires de service avant... et cela en plus de leur travail habituel. C'est un moyen pour la boîte d'augmenter la productivité, à moindre frais. Ce jeu de « chaises musicales » dans EQUANT ne profite qu'aux gros actionnaires. Heureusement, tous les syndicats ne cogèrent pas les « économies » avec la Direction, et les CGT de Transpac et Equant ont organisés des réunions et AG avec les prestataires. Les militants CGT, en passant dans les services, ont sensibilisé tous les salariés quelque soient leurs statuts, internes ou externes, à la question de l'emploi. La pétition pour la défense de l'emploi a ainsi recueilli plus de 450 signatures principalement sur Rennes. Cette initiative en appelle d'autres !

### Face au patronat, syndique toi !

Contacte-nous pour recevoir de l'aide, l'union nous rendra fort !  
Le Communard 35 c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES,  
Permanences les mercredi et samedi de 15h à 19h ou l' email :  
[lienanarchosyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:lienanarchosyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr)  
Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

### Aux Travailleurs et Syndicalistes

Participe à notre publication en envoyant des infos sur ton entreprise, sur les actions menées, en nous signalant les offres d'embauches ou s'il vaut mieux éviter une entreprise. Pour développer le syndicalisme, nous devons nous entraider entre professions. Tu peux donner un coup de main. rejoins notre équipe.